



2017-10-120-DAP

nomenclature: 3.6.3



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 OCTOBRE 2017

OBJET : CONVENTION AVEC ENEDIS POUR LA RÉALISATION PAR LA VILLE DES TERRASSEMENTS DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE RACCORDEMENT POUR LE NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le cinq octobre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. HERVELIN, M. GONZALES, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, Mme PICAT, Mme MOUNIER, M. GARANS, M. COUTIER, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, M. SAUBIETTE, Mme BISBAU, Mme PERIMONY-BENASSY, M. ROBLES, Mme FAURE, M. POULAERT

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

Mme BAULON	procuration à	Mme NOGARO
M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
M. AJA	procuration à	M. DUBERT
Mme MONTAUCET	procuration à	M. LAPEBIE
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. LAURENT

ABSENT EXCUSE:

M. SALLABERRY

ABSENTS

Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. PERRET

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 30



2017-10-120-DAP - CONVENTION AVEC ENEDIS POUR LA REALISATION PAR LA VILLE DES TERRASSEMENTS DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE RACCORDEMENT POUR LE NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Dans le cadre de la réhabilitation du Centre Technique Municipal (CTM), il est nécessaire de passer une convention avec ENEDIS. Cette convention a pour objet de préciser les modalités de réalisation par la Ville des terrassements et de la mise en place des fourreaux nécessaires au déroulage des réseaux électriques dans l'assiette de l'opération du projet de CTM, 14 rue de la Grande Baye.

Monsieur le Maire présente le projet de convention à intervenir.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Considérant le projet de convention entre ENEDIS et la Ville de Tarnos,

DELIBERE

APPROUVE la convention avec ENEDIS pour la réalisation par la Ville des terrassements dans le cadre de travaux de raccordement pour le nouveau Centre Technique Municipal.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la dite convention.

Vote: 30

Pour: 30

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 6 octobre 2017

Le Maire

